



FONDATION 022 FAMILLES

Route de la Galaise 17
1228 Plan-les-Ouates
T 022 884 34 50
www.022familles.ch
www.passeport-vacances.ch
passeport.vacances@022familles.ch

**Formulaire postulation Moniteur
PÂQUES 2026**

Il est obligatoire de :
· Être majeur dès le début de la prise de poste ;
· Avoir effectué une formation de 1ers secours avant la prise de poste ;
· Participer en présentiel à la séance mono 31 mars 17h30-20h30.

**Formulaire dûment complété à retourner
à passeport.vacances@022familles.ch**

Nous vous rendons attentif qu'un dossier incomplet ne sera pas retenu.

DONNÉES PERSONNELLES

Civilité : ☐ Madame

☐ Monsieur

Etat civil : ☐ Célibataire

☐ Marié ☐ Veuf ☐ Divorcé ou séparé, depuis le :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Si étranger, type de permis :

Date d'échéance :

Langue-s parlée-s :

Rue, n° :

Code postal :

Localité :

Pays :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

Adresse mail personnel :

Contact en cas d'urgence, Nom et Prénom :

Tél. :

Avez-vous un N°AVS : ☐ oui ☐ non

Êtes-vous assujetti à la source : ☐ oui ☐ non

Avez-vous un compte bancaire (le compte d'un parent ne sera pas accepté) : ☐ oui ☐ non

ÉTUDES/DIPLÔMES/BREVETS/CERTIFICATS/ATTESTATIONS/PROFESSION

☐ Secondaire 2, si oui, nom de l'établissement :

Diplôme : ☐ oui ☐ non ☐ en cours

☐ Universitaire, nom de la filière :

Diplôme : ☐ oui ☐ non ☐ en cours

☐ Premiers secours, nom de l'organisme :

Date d'obtention :

☐ Brevet ou Module de sauvetage aquatique, si oui, préciser :

☐ Formation mono CEMEA (GE) ou FORJE (VD) ou autre, si oui, préciser :

☐ Profession, emploi actuel :

☐ Autres, préciser :

MONITORAT

Avez-vous suivi une formation de moniteur ou obtenu un brevet d'animateur ?

☐ oui ☐ non ☐ en cours ☐ à venir, si oui ou en cours, préciser :

Avez-vous une expérience de moniteur ou d'animateur ?

☐ oui ☐ non ☐ en cours ☐ à venir, si oui ou en cours, préciser :

Avez-vous une expérience avec des enfants en situation de handicap ?

☐ oui ☐ non ☐ en cours ☐ à venir, si oui ou en cours, préciser :

Je suis disponible pendant toute la semaine du Passeport-Vacances de Pâques :

Du lundi 13 au vendredi 17 avril

☐ oui ☐ non Si non Préciser vos indisponibilités :

ATTENTION : la participation à la Séance mono PV, qui aura lieu le jeudi 31 mars de 17h30 à 20h30, est obligatoire pour être engagé.

Extrait spécial du casier judiciaire :

Le-la candidat-e certifie n'avoir aucune poursuite judiciaire et bénéficie d'un extrait spécial* du casier judiciaire vierge.

Le document pour pouvoir faire la demande d'un extrait spécial du casier judiciaire, vous sera envoyé par courrier postal par la Fondation, uniquement après réception des documents d'engagement signés. Attention, le délai de réception du document officiel est d'environ 15 à 21 jours. Vous devez nous fournir ce document dès que possible, sans celui-ci nous ne pourrions pas valider votre engagement.

*(Contenu de l'extrait spécial du casier judiciaire destiné à des particuliers : Jugements contenant une interdiction d'exercer une profession ou une activité, ou une interdiction de contact ou une interdiction géographique, dans la mesure où l'interdiction a été prononcée dans le but de protéger des mineurs, d'autres personnes particulièrement vulnérables ou des patients dans le domaine de la santé.)

Genève, le :

Signature :

Documents obligatoires à fournir à votre demande (pour les nouveaux et anciens monos PV) :

- ☐ Formulaire postulation Moniteur dûment complété
- ☐ Lettre de motivation (uniquement pour les nouveaux monos)
- ☐ CV
- ☐ Copie pièce d'identité valable pour travailler en Suisse (carte d'identité ou permis de séjour)
- ☐ Copie de l'attestation ou de la carte de la formation de 1ers secours
- ☐ Copies des diplômes, brevets, certificats et/ou attestations de formation
- ☐ Copies des certificats et/ou attestations de travail ou stage (monitorat, animation)
- ☐ Copies attestations des modules CEMEA (GE) ou FORJE (VD), ou attestation de formation pour moniteur de camps délivrée par la Charte de Qualité

Toutes vos données sont gérées en interne selon la réglementation sur la nouvelle loi sur la protection des données.